

# Partenariat avec pharma.be



pharma.be  
ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT

## QUI EST PHARMA.BE ?

En tant que **centre de connaissances** et **association représentative** de l'**industrie biopharmaceutique innovante**, **pharma.be** est un **partenaire fiable** qui contribue à la **santé durable des citoyens, des patients et de l'économie** en Belgique par le **partage des connaissances**, la **coopération** et le **dialogue**.

# POURQUOI UN PARTENARIAT AVEC PHARMA.BE ?

Les connaissances (bio)pharmaceutiques et le cadre réglementaire évoluent rapidement, ce qui engendre une complexité croissante. C'est pourquoi nos membres sollicitent de plus en plus l'expertise externe de prestataires de services afin de se tenir au courant des dernières évolutions.

Afin d'encourager les contacts et interactions entre les membres et les prestataires de services, pharma.be a développé une offre de **partenariat modulaire**. En fonction des domaines d'expertise dans lesquels vous êtes actif en tant que prestataire de services, vous pouvez opter pour un ou plusieurs forfaits de partenariat. Ces forfaits vous permettent, d'une part, d'avoir accès à des **informations actualisées** et, d'autre part, d'interagir avec des entreprises (bio)pharmaceutiques afin d'explorer **les possibilités de collaboration**. Ce faisant, pharma.be souhaite créer une communauté active et encourager les échanges et la mise en réseau entre ses membres et partenaires, dans l'objectif de continuer à développer l'écosystème (bio)pharmaceutique belge.



# EN QUOI CONSISTE CONCRÈTEMENT UN PARTENARIAT AVEC PHARMA.BE ?

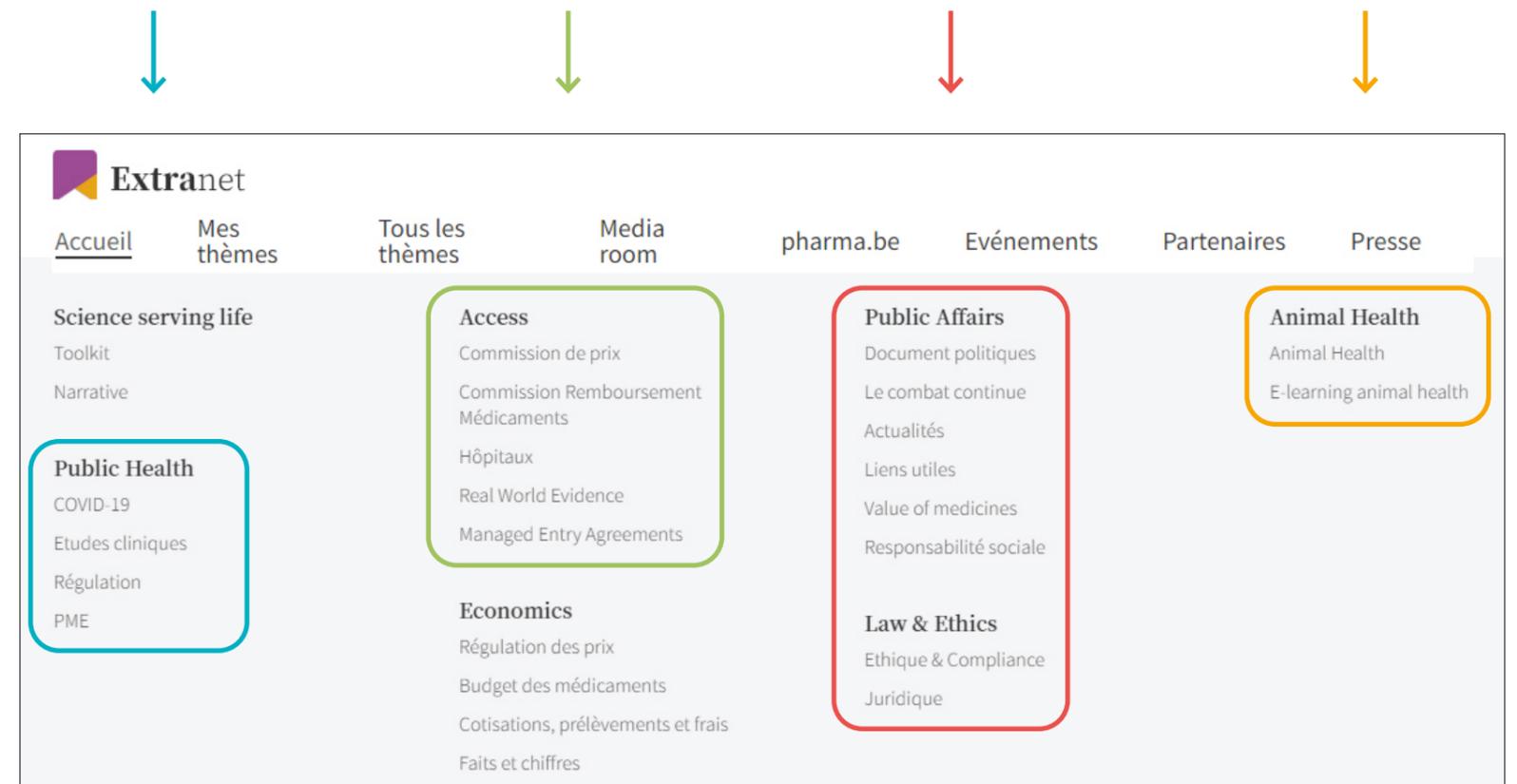
## Partage d'information (via l'extranet et les lettres d'information quotidiennes personnalisées)

pharma.be prend diverses initiatives pour partager des informations et nouveautés pertinentes avec ses membres et partenaires. **L'extranet de pharma.be** est l'un des instruments utilisés à cette fin. pharma.be met à la disposition de ses membres et partenaires un extranet performant et hautement sécurisé, doté d'une structure intuitive et de nombreuses fonctionnalités personnalisables.

L'extranet de pharma.be s'articule autour de différents thèmes. Sur la base de ces thèmes, **quatre modules d'information extranet spécifiques ont été élaborés** pour les partenaires. En souscrivant à un forfait de partenariat, vous accédez à un module d'information extranet spécifique de votre choix accompagné de deux logins. À chaque forfait supplémentaire auquel vous souscrivez, vous recevez un login extranet supplémentaire.

Vous recevez aussi quotidiennement une lettre d'information personnalisée, qui vous informe de manière proactive des dernières nouveautés.

**Vous avez la possibilité de choisir parmi les modules d'information extranet spécifiques suivants :**



# EN QUOI CONSISTE CONCRÈTEMENT UN PARTENARIAT AVEC PHARMA.BE ?

## Module d'information extranet spécifique **PUBLIC HEALTH**

Ce module reprend toutes les informations réglementaires relatives au cycle de vie complet des médicaments (dont le pré- et post-enregistrement) ainsi que des médicaments à statut particulier (médicaments pédiatriques, homéopathiques, etc.). Une attention particulière est consacrée à un domaine dans lequel la Belgique excelle, à savoir les « études cliniques ».

## Modules d'information extranet spécifique **PUBLIC AFFAIRS** et **LAW & ETHICS**

Ce module vous donne accès aux informations liées à l'actualité juridique des médicaments, notamment la législation relative à la publicité et à l'information, ainsi que les prescriptions en matière d'éthique et de conformité. Ce module regroupe aussi un vaste éventail d'informations telles que les évolutions budgétaires et commerciales importantes et les sujets liés à la responsabilité sociale, comme l'environnement et le bon usage des médicaments.

## Module d'information extranet spécifique **ACCESS**

Ce module rassemble des informations sur les prix et le remboursement des médicaments, les hôpitaux (marchés publics, etc.), les Real World Evidence et les contrats de Managed Entry Agreements (MEA).

## Module d'information extranet spécifique **ANIMAL HEALTH**

Ce module vous donne accès à toutes les informations relatives au bien-être animal et à la médecine vétérinaire pour les animaux de rente et de compagnie.

Les partenaires de pharma.be bénéficient également d'un accès à des **informations générales sur l'extranet**. Ainsi, chaque partenaire peut consulter le thème Economics, reprenant des informations sur la régulation des prix, le budget des médicaments, les cotisations, ainsi que les rubriques Faits et Chiffres, Media room, pharma.be, Évènements et Presse.

# EN QUOI CONSISTE CONCRÈTEMENT UN PARTENARIAT AVEC PHARMA.BE ?

## Visibilité sur le site web public et l'extranet de pharma.be (facultatif)

Si le partenaire de pharma.be le souhaite, il sera présenté avec son logo, une brève description de ses services et un lien vers son site web sur la page [Partenaires du site web de pharma.be](#) et sur l'extranet.



## Participation aux événements

En tant que partenaire, vous pouvez participer à une sélection d'événements axés sur les nouvelles perspectives, connaissances et tendances concernant toutes les facettes de l'écosystème (bio)pharmaceutique, où vous avez la possibilité d'interagir avec diverses parties prenantes, des leaders d'opinion pertinents et les membres de pharma.be.

## Possibilité d'assister (moyennant une participation financière) et de contribuer au contenu de la pharmAcademy

pharma.be propose à ses membres une offre unique de modules de formation liés à des thématiques actuelles du secteur (bio)pharmaceutique. En tant que partenaire, nous vous offrons la possibilité de participer également à la pharmAcademy (moyennant une participation financière) ainsi que d'endosser un rôle de formateur pour les modules liés à votre/vos spécialité(s), une occasion privilégiée de donner de la visibilité à votre entreprise auprès de nos membres. La liste des modules de formation est fixée chaque année par pharma.be.



# COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

En tant que partenaire, vous pouvez choisir de souscrire à un ou plusieurs forfaits de partenariat :

## 1 forfait de partenariat

- 1 module d'information extranet spécifique et *informations générales sur l'extranet*
- 2 logins extranet

3.500 € HTVA

## 2 forfaits de partenariat

- 2 modules d'information extranet spécifiques et *informations générales sur l'extranet*
- 3 logins extranet

5.500 € HTVA

## 3 forfaits de partenariat

- 3 modules d'information extranet spécifiques et *informations générales sur l'extranet*
- 4 logins extranet

6.500 € HTVA

## 4 forfaits de partenariat

- 4 modules d'information extranet spécifiques et *informations générales sur l'extranet*
- 5 logins extranet

7.500 € HTVA

+ **visibilité** sur le site web public et l'extranet de pharma.be (facultatif)

+ participation à des **événements**

+ possibilité d'assister (moyennant une participation financière) et de contribuer au contenu de la **pharmAcademy**

Pour chaque forfait de partenariat, des logins extranet supplémentaires peuvent être achetés au prix unitaire de 125 €. À l'achat de dix logins extranet en plus de ceux qui sont inclus dans votre forfait, le coût unitaire de chaque login est fixé à 100 €.

# COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Pour devenir partenaire de pharma.be, vous devez suivre les étapes suivantes :

1

Complétez le formulaire **Request for partnership** en indiquant le(s) module(s) d'information extranet spécifique souhaité(s), et faites-le parvenir par e-mail à l'adresse [partner@pharma.be](mailto:partner@pharma.be).



2

Dès l'acceptation de votre demande, vous recevez votre **Partnership Agreement** à signer. La facture suivra.

3

Dès réception du **Partnership Agreement** signé, votre (vos) forfait(s) de partenariat est (sont) immédiatement activé(s).

Oui, je souhaite devenir partenaire





Pour obtenir de plus amples informations sur le partenariat avec pharma.be, contactez :

**Ann Adriaensen**

Secretary General & Public Health Director

[ann.adriaensen@pharma.be](mailto:ann.adriaensen@pharma.be)

**pharma.be**  
ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT